

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2018-2020

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**

Représenté par la directrice des sports, Laurence LEFEVRE
Désigné ci-après par « le ministère »

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK**

Représentée par son président, Monsieur Jean ZOUNGRANA
Désignée ci-dessous par « la fédération »,
SIRET : 78572437800019

Article 1 :

La subvention prévue pour **2018** à la convention pluriannuelle d'objectifs est majorée exceptionnellement de **42 120 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Programme d'échanges internationaux avec la Corée du sud : 13 000 €
- Programme d'échanges internationaux avec la Hongrie : 29 120 €

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 442 120 €.

Article 2 :

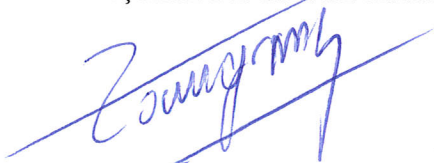
La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le **27 AOUT 2018**

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK



LA DIRECTRICE DES SPORTS
Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

Nathalie CUVILLIER

30/08/2018
VISE LE 30/08/2018 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL

N° EJ 21102460980

Relevé d'identité bancaire

TITULAIRE DU COMPTE
F.F.C.K.

DOMICILIATION
C.C. AG CRETEIL

RIB			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
42559	00022	21021773306	31

IBAN
FR76 4255 9000 2221 0217 7330 631

BIC
CCOPFRPPXXX